



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Chine

Question écrite n° 121625

Texte de la question

M. Jean-Louis Bianco attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la situation au Tibet. En effet, dix religieux se sont donnés la mort en quelques semaines pour protester contre le manque de liberté de culte au Tibet. La dernière victime a appelé avant de mourir à la liberté religieuse au Tibet et au retour du dalaï-lama. Ces drames témoignent d'un niveau de désespoir qui contredit tragiquement les discours officiels sur « le développement régional » et « l'harmonie nationale ». Il lui demande donc d'indiquer à la représentation nationale quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour que le « dialogue euro-chinois sur les droits de l'Homme » aboutisse concrètement à un meilleur respect des droits de l'Homme au Tibet et à son libre accès à des observateurs indépendants et à des journalistes.

Texte de la réponse

La France est préoccupée par la situation au Tibet et l'aggravation des tensions qui y est observée depuis quelques mois, en particulier dans la région du monastère de Kirti, dans la province du Sichuan, où ont eu lieu des incidents violents. La France a déploré la mort par immolation de jeunes religieux tibétains. Le caractère extrême de leur geste traduit le désespoir dans lequel ils se trouvent. La France est très préoccupée par l'augmentation rapide du nombre d'immolations depuis la fin du mois de septembre. En lien avec ses partenaires européens, la France a exprimé son inquiétude auprès des autorités chinoises et les a appelées à lever les restrictions d'accès à la zone du monastère imposées aux ressortissants étrangers, y compris aux diplomates. La France, tout comme l'ensemble de l'Union européenne, exhorte les parties au dialogue, persuadée que ce dialogue est l'unique voie pour parvenir à une solution durable, qui respecte pleinement l'identité culturelle et spirituelle tibétaine, dans le cadre de la République populaire de Chine.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Bianco](#)

Circonscription : Alpes-de-Haute-Provence (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121625

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 2011, page 11712

Réponse publiée le : 3 janvier 2012, page 36